



Commune d'Ayn

1B place de l'Église

Chef-Lieu

73470 AYN

Tel : 09 62 58 75 66

Courriel : secretariat@ayn.fr

INSCRIPTION À LA BIBLIOTHÈQUE

Dès le 02 octobre 2019, l'inscription à la bibliothèque est soumise à de nouvelles conditions tarifaires. Afin de simplifier la démarche, nous vous proposons de régler votre inscription par prélèvement automatique.

Modalités :

- renseigner l'autorisation SEPA et le contrat de prélèvement ci-joints
- joindre un RIB,

Il restera possible de payer par chèques, ou espèces. Dans ce cas, le paiement par chèque ou en espèces se fait **uniquement** à la Trésorerie de Yenne, chemin de la Curiaz 73170 YENNE, après émission d'un titre de recette par la mairie.

CONTRAT de PRÉLÈVEMENT Relatif au paiement de l'inscription à la bibliothèque

Entre : **M/Mme**

Adresse :

Et la commune de Ayn, représentée par le Maire, Frédéric TOUIHRAT,

Il est convenu ce qui suit :

1/ DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

Sont concernés les personnes qui souhaitent s'inscrire à la bibliothèque. Les tarifs annuels sont les suivants :

Enfant jusqu'à 16 ans	Gratuit
Scolaire et Etudiant	Gratuit (sur présentation carte scolarité)
Adulte (16 à 70 ans)	10€
+ de 70 ans	Gratuit (Présentation de la carte d'identité)
Groupe (Ecole, EHPAD, RAM et nounous, Crèche, CLSH)	Gratuit (signature d'une convention avec une bibliothèque)

Pour s'inscrire, l'utilisateur devra remplir une fiche d'inscription (disponible en bibliothèque ou téléchargeable sur le portail rezolire.bibenligne.fr/).

2/ PAIEMENTS PAR PRÉLÈVEMENT :

Un prélèvement unique sera effectué après avoir rempli :

- la fiche d'inscription ou de renouvellement d'inscription à la bibliothèque,
- le présent contrat
- l'autorisation de prélèvement. Le RIB sera également à fournir chaque année

Département de la Savoie, Arrondissement de Chambéry, Canton du Pont-de-Beauvoisin,

1B place de l'Église – Chef-Lieu - 73470 AYN ayn.fr

Secrétariat ouvert au public le lundi de 9h00 à 12h00, le jeudi de 13h00 à 17h00, le samedi de 10h00 à 12h00 (sauf dernier samedi du mois)

4/ ÉCHÉANCE IMPAYÉE :

Il sera mis fin automatiquement au contrat de prélèvement après 2 rejets consécutifs de prélèvement pour le même abonné. Il lui appartiendra de renouveler son contrat l'année suivante s'il le désire.

Les frais de rejet seront à la charge du locataire et prélevés sur leur compte.

5/ FIN DE CONTRAT :

Le contrat se termine à la date anniversaire de l'adhésion à la bibliothèque. Il sera à renouveler en même temps que le renouvellement de l'inscription.

6/ RENSEIGNEMENTS, RÉCLAMATIONS, DIFFICULTÉ DE PAIEMENT, RECOURS

Tous renseignements concernant les locations sont à adresser à la Mairie de Ayn.

Toute contestation amiable est à adresser à la Mairie de Ayn ; la contestation amiable ne suspend pas de délai de saisine du juge judiciaire.

En vertu de l'article L.1617.5 du code général des collectivités territoriales, le redevable peut dans un délai de deux mois suivant réception de la facture, contester la somme en saisissant directement :

Le Tribunal d'Instance si le montant de la créance est inférieur ou égal au seuil fixé par l'article R.321.1 du code de l'organisation judiciaire.

Le Tribunal de Grande Instance au-delà de ce seuil actuellement fixé à 7 600€.

Bon pour accord de prélèvement mensuel ou de paiement par chèques ou espèces,

A la date du :

Le Redevable,

Pour la commune,

Le Maire, Frédéric TOUIHRAT



Référence unique du mandat : (réservé à l'administration)

Type de contrat :

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

FR40ZZZ8608D7

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER	DÉSIGNATION DU CRÉANCIER
Nom, prénom : Adresse : Code postal : Ville : Pays :	Nom : Commune d'Ayn Adresse : 1B, pLace de l'Église Code postal : 73470 Ville : AYN Pays : France

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER																																																											
<u>IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)</u> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 33px; height: 25px;">I</td> <td style="width: 33px; height: 25px;">B</td> <td style="width: 33px; height: 25px;">A</td> <td style="width: 33px; height: 25px;">N</td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> </tr> </table> <u>IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)</u> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> <td style="width: 33px; height: 25px;"></td> </tr> </table>																				I	B	A	N																																				
I	B	A	N																																																								

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif ☒ ()
Paiement ponctuel ☐ ()

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DÉSIGNATION DU TIERS DÉBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUÉ (SI DIFFÉRENT DU DÉBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ÉCHÉANT) :	
Nom du tiers débiteur :	

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par **La Commune d'Ayn**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec **La Commune d'Ayn**.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.